

2021/04/25

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 06 avril 2021 - Délibération n° 2021/04/25

Objet : SUBVENTIONS D'EQUILIBRE AUX BUDGETS ANNEXES AU TITRE DE 2021.

L'an deux mille vingt et un, le 06 avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 25 mars 2021, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : COTICHE Thierry – DESLOGES Georges – DUBOUIS Sandrine – BOUDEAU Philippe – PACAUD Patrick - SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – SPRINGER Liliane – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – FINI Alain – GARGUEL Karine – BOSLE Alain – GAUTIER Laurent – BENABDELMALEK Clément – MAGOUTIER Gérard – DESSEAUVE Nadine – WEIMANN Véronique – CLOCHON Bruno – AUBERT Patrick – DUBREUIL Raymond – PARAYRE Régis – BERTELOOT Dominique – DUGAY Jean-Pierre – FERRAND Marc – MEYER Christian – FOUCHET Céline – MOREAU Jean-Claude – BUSSIÈRE Jean-Claude – BORD Jean-Jacques – PAROT Jean-Pierre – ROYERE Joël – SALADIN Christine – BOURDEIX Dominique – LAROCHE Michel – POITOU-LE BIHAN Delphine – LAINE Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – CALOMINE Alain – LAGRANGE Serge – DERIEUX Nicolas – PAMIES Jean-Michel – CANFORA Carmine – NOURRISSÉAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – PICOURET Michel – GAILLARD Thierry – AUGUSTYNIAK Jérôme – DUGUET Pierre – TRUFFINET Jean-Claude – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine.

Etaient excusés : RIGAUD Régis – LAGRAVE Annick Alain – FLOIRAT Myriam – VALLAEYS Gaël – RABETEAU Raymond – TROUSSET Patrick – PATAUD Annick – ;RICARD Jean-Michel – PREVOST-RAMBERT Aurélie.

Pouvoirs

1. M. RIGAUD Régis donne pouvoir à Mme POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène.
2. Mme LAGRAVE Annick donne pouvoir à M. MALIVERT Jacques.
3. Mme FLOIRAT Myriam donne pouvoir à M. BOSLE Alain.
4. M. RABETEAU Raymond donne pouvoir à M. BORD Jean-Jacques.
5. M. RICARD Jean-Michel donne pouvoir à M. COTICHE Thierry.

Suppléances : Mme WEIMANN Véronique remplace M. VALLAEYS Gaël – M. PICOURET Michel remplace M. TROUSSET Patrick – M. TRUFFINET Jean-Claude remplace Mme PATAUD Annick.

Secrétaire de séance : Mme POITOU – LE BIHAN Delphine.

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	53	58			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
45	9	4			-

Le Président rappelle que la Communauté de communes gère 6 budgets annexes :

- Immobiliers d'entreprise,
- Zones économiques,
- Station-service,
- Vente d'énergie,
- SPANC
- Ordures Ménagères.

Certains de ces budgets nécessitent une subvention du budget principal afin de s'équilibrer.

Le Président détaille les montants des subventions prévues :

- ◇ Subvention d'équilibre du budget principal vers le budget annexe « Zones économiques » : 215 901,35 €.
- ◇ Subvention d'équilibre du budget principal vers le budget annexe « Immobiliers d'entreprise » : 7 158,02 €.
- ◇ Subvention d'équilibre du budget principal vers le budget annexe « SPANC » : 37 452,79 €.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire :

- Approuve le virement de subventions d'équilibre du budget principal vers les budgets annexes comme détaillées ci-dessus ;
- Dit que les montants définitifs seront précisés par certificat administratif au vu du besoin réel sans pouvoir dépasser les montants indiqués ci-dessus ;
- Dit que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au budget primitif 2021 ;
- Autorise M. Le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette décision.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY.

